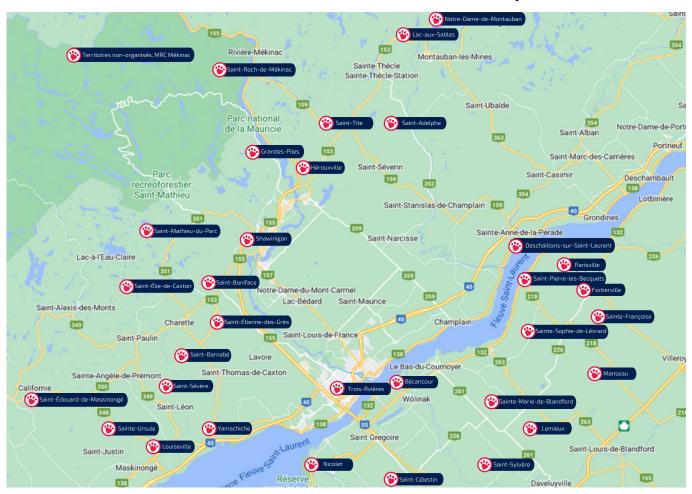


BILAN DES Mauricie PROTÉGER - SOIGNER - ADOPTER INTERVENTIONS

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION MUNCIPALE POUR LA PERIODE DE JANVIER À SEPTEMBRE 2023



LA SPA MAURICIE AU SERVICE DES CITOYENS DE 20 MUNICIPALITÉS EN MAURICIE ET 13 MUNICIPALITÉS AU CENTRE-DU-QUÉBEC

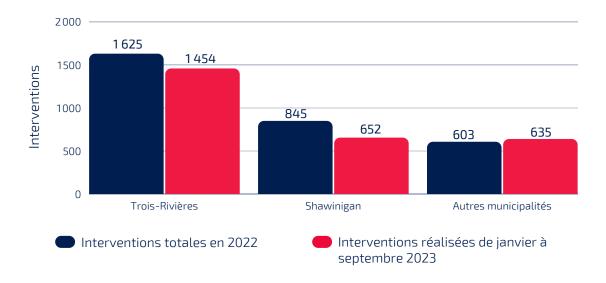


Au cours de la dernière année, la SPA Mauricie a signé 4 nouvelles ententes de service, soit avec les municipalités de Saint-Adelphe, Notre-Dame-de-Montauban et Lac-aux-Sables dans la MRC de Mékinac et Saint-Barnabé dans la MRC de Maskinongé. Seulement pour ces 4 nouvelles municipalités, 87 interventions ont été réalisées sur le terrain par notre équipe de patrouilleurs et, en plus des interventions, 170 animaux errants ont été pris en charge par notre équipe des soins animaliers.

Puisque la SPA Mauricie offre un service clé en main, d'autres municipalités analysent actuellement la possibilité d'utiliser nos services en 2024 afin d'obtenir de l'aide avec l'application de la réglementation municipale sur les animaux de compagnie et l'accueil de chats et chiens errants.



UNE PRÉSENCE ACCRUE DES INTERVENTIONS Les statistiques globales comparatives



Les services offerts par la SPA Mauricie sont grandement appréciés par les citoyens des municipalités desservies. La SPA Mauricie est intervenue dans 3 073 situations en 2022. Pour la période de janvier à septembre 2023, l'équipe de patrouilleurs - inspecteurs est intervenue à 2 741 reprises, afin d'assurer le respect de la règlementation municipale et par le fait même le bien-être animal.

Nous avons d'ailleurs observé une forte augmentation des interventions entre janvier et septembre 2023, par rapport à la même période l'an dernier. Au total, il s'agit d'une hausse de 380 interventions pour l'ensemble des municipalités desservies, pour une période de 9 mois, à l'exception de la ville de Shawinigan qui demeure stable. De ce nombre, 87 interventions ont été effectuées depuis le début de l'année 2023 dans l'une ou l'autre des 4 nouvelles municipalités a avoir fait appel à nos services.

Notre équipe a été appelée à réaliser de nombreuses interventions sur tout le territoire. Les augmentations observées se chiffre ainsi :

- 2% pour la MRC de Bécancour;
- 31% pour la MRC de Maskinongé;
 - Sans compter la municipalité de Saint-Barnabé (22 interventions);
- 54% pour la MRC de Mékinac;
 - Sans compter les municipalités de Saint-Adelphe, Lac-aux-Sables et Notre-Dame-de-Montauban (65 interventions);
- 16% pour la ville de Trois-Rivières.





Interventions réalisées:

- Appel de soir ou de nuit, avec ou sans déplacement;
- Déplacement pour une assistance à la police municipale ou à la Sûreté du Québec;
- Déplacement pour une assistance à un huissier pour une saisie;
- Déplacement dans un parc, sentier, etc.;
- Déplacement pour un suivi de dossier;
- Déplacement pour une dérogation;
- Déplacement pour une saisie d'animal;
- Déplacement ou appel pour une déposition;
- Déplacement afin de recueillir un animal en abandon, errant ou décédé;
- Traitement des plaintes;
- Émission de constats d'infraction.

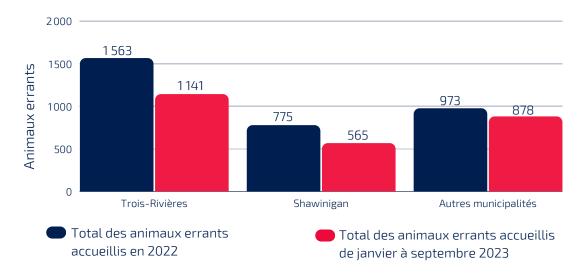
Nouveauté:

La SPA Mauricie a actualisé sa flotte de véhicules au cours des derniers mois et a acquis de nouveaux camions électriques. Au 30 septembre 2023, la SPA Mauricie avait déjà parcouru 190 000 km, dont 42 000 km à bord des véhicules électriques. Au cours des prochains mois, c'est plus de 90% des déplacements qui seront réalisés avec un véhicule électrique, nous permettant ainsi de réduire grandement notre empreinte écologique.





ANIMAUX ERRANTS ACCUEILLIS AUX REFUGES Les statistiques globales comparatives



Nous constatons en 2023 une augmentation du nombre d'animaux errants, par rapport à la même période l'an dernier. Sur une période de 9 mois nous avons enregistré des augmentations de 7% dans la MRC de Bécancour, de 7% dans la MRC de Maskinongé (sans compter la municipalité de Saint-Barnabé qui a enregistré 7 animaux errants), de 11% dans la MRC de Mékinac (sans compter les municipalités de Saint-Adelphe, Lac-aux-Sables et Notre-Dame-de-Montauban qui ont enregistré 163 animaux errants). Les villes de Shawinigan et Trois-Rivières, quant à elles, restent relativement stables.

La SPA Mauricie offre gratuitement à tous citoyens d'une ville ou municipalité desservie, la prise en charge d'un animal trouvé errant. Il suffit de confier l'animal directement à l'un des 2 refuges sur les heures d'ouvertures ou de faire une demande afin qu'un patrouilleur se rende sur les lieux de capture et récupère l'animal. Un service d'urgence 24/7 est d'ailleurs disponible pour les citoyens.

Lorsqu'un animal retrouvé porte son médaillon d'identification de la SPA Mauricie, l'équipe est en mesure de contacter rapidement son propriétaire et de retourner le fugueur à son domicile sans qu'il ne passe nécessairement par le refuge. Cela représente des centaines d'appels chaque année et évite à l'animal de se retrouver vainement au refuge et subisse ainsi un stress inutile.

Un service de cages-trappe est également offert aux citoyens afin de leur permettre de capturer leur animal en fuite ou d'attraper des chats errants qui causent des désagréments à leurs biens. Des cages-trappe ont également été remises à quelques municipalités, suivant leur demande, afin d'en faciliter l'accès aux citoyens par l'intermédiaire de l'hôtel de ville.



UNE PRÉSENCE ACCRUE DES INTERVENTIONS LES CONSTATS

Depuis 2021, nous travaillons annuellement à la réalisation d'un bilan des interventions qui nous permet aujourd'hui de faire les constats suivants :

- Au cumulatif, nous avons pu constater que nous accueillons plus d'animaux errants au prorata de la population desservie, pour les municipalités des MRC de Bécancour, Maskinongé, Mékinac et la ville de Shawinigan que pour la ville de Trois-Rivières. Puisque les citoyens de Trois-Rivières bénéficient de nos services depuis des décennies, la proportion d'animaux errants recueillis est moindre maintenant que le contrôle de la population animale y est bien implanté.
- Au cumulatif, c'est la ville de Shawinigan qui enregistre le niveau d'interventions le plus élevé, au prorata de sa population. En 2021, nous avons noté un plus grand nombre d'interventions dans la MRC de Bécancour, cependant, la situation s'est régularisée depuis. Cette situation s'explique dû au volume d'appels accru au début d'entente avec une municipalité. En effet, les citoyens de nouvelles municipalités desservies tendent à rapidement signaler des situations préexistantes afin qu'elles soient régularisées. Nous constatons la même situation dans la MRC de Mékinac pour l'année 2023.

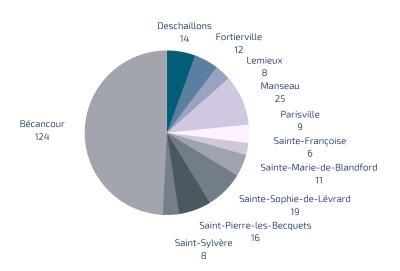
Vous retrouverez dans les pages qui suivent, le détail pour chaque municipalité.



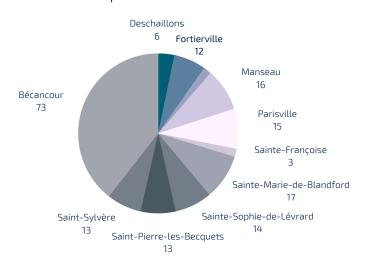


MRC de Bécancour

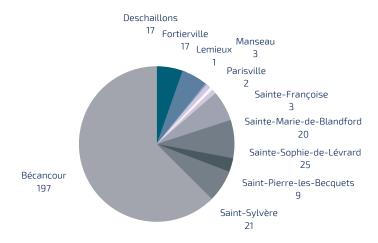
Interventions totales pour l'année 2022



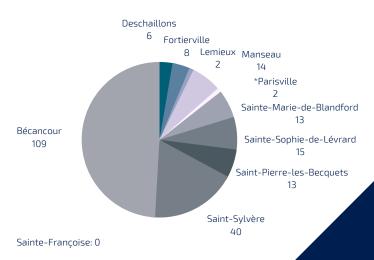
Interventions réalisées du 1er janvier au 30 septembre 2023



Animaux errants accueillis au refuge pour l'année 2022



Animaux errants accueillis au refuge du 1er janvier au 30 septembre 2023

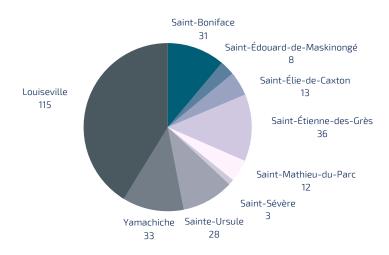


^{*} En plus des 2 animaux errants recueillis à Parisville, la SPA Mauricie a collaborée avec un citoyen, sur plusieurs mois en 2023, afin d'accueillir 20 chiens et les prendre en charge en abandon humanitaire.

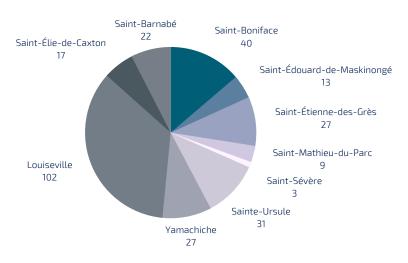


MRC de Maskinongé

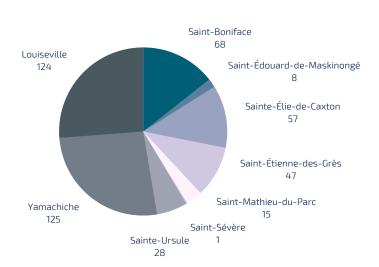
Interventions totales pour l'année 2022



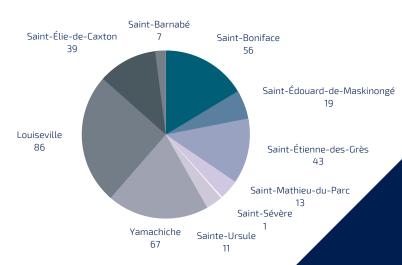
Interventions réalisées du 1er janvier au 30 septembre 2023



Animaux errants accueillis au refuge pour l'année 2022



Animaux errants accueillis au refuge du 1er janvier au 30 septembre 2023





MRC de Mékinac

Interventions totales pour l'année 2022

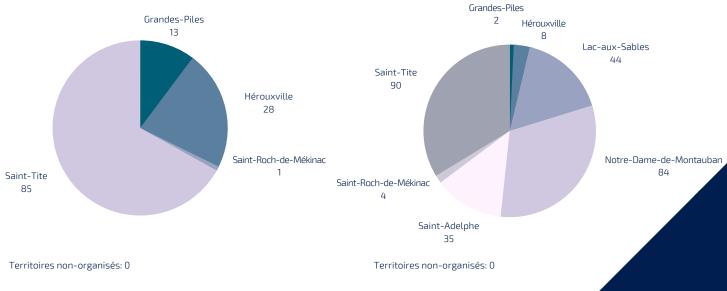
Interventions réalisées du 1er janvier au 30 septembre 2023



Territoires non-organisés : 0

Animaux errants accueillis au refuge pour l'année 2022

Animaux errants accueillis au refuge du 1er janvier au 30 septembre 2023

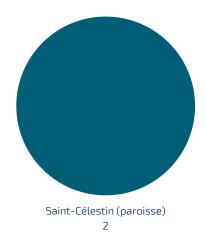


Page 8

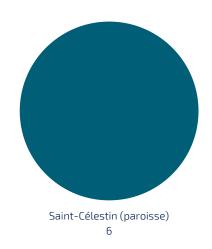


MRC de Nicolet-Yamaska

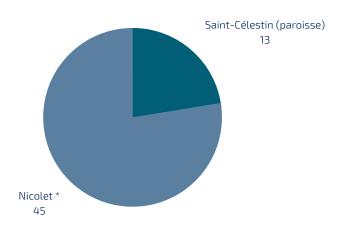
Interventions totales pour l'année 2022



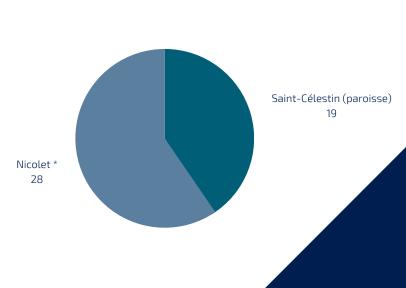
Interventions réalisées du 1er janvier au 30 septembre 2023



Animaux errants accueillis au refuge pour l'année 2022



Animaux errants accueillis au refuge du 1er janvier au 30 septembre 2023



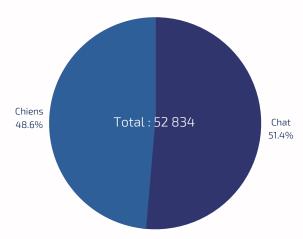
^{*} Accueil d'animaux errants seulement, via le contrôleur animalier local.



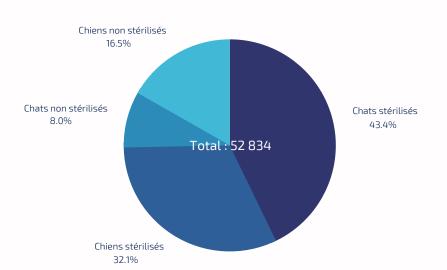
MÉDAILLES ET RECENSEMENT

Les recensements sont réalisés dans l'année suivant la signature d'une nouvelle entente de service et sont par la suite poursuivis de façon continue. Ainsi, au terme de cette période estivale, **52 834** chats et chiens ont été identifiés à l'aide du médaillon de la SPA Mauricie, ce qui représente le meilleur gage de retour à la maison en cas de fuite. De ce nombre, **75** % des animaux sont stérilisés, c'est donc dire que la population est de plus en plus informée et conscientisée à l'importance et aux bienfaits de la stérilisation.

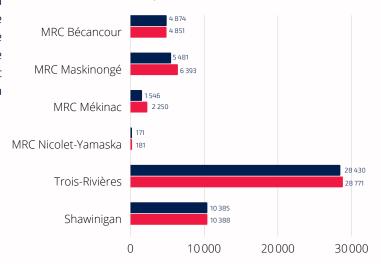
Répartition des chats et des chiens



Répartition des animaux stérilisés et non stérilisés



Progression des médailles Du 1er janvier 2023 au 30 septembre 2023



Les avantages du médaillon d'identification

Lorsqu'un animal enregistré à la SPA Mauricie s'échappe de son domicile, les chances qu'il regagne son foyer sont plus élevées lorsqu'il porte son médaillon d'identification. La plupart des citoyens, lorsqu'ils trouvent un animal errant et que ce dernier porte un médaillon, assument que son propriétaire est à sa recherche. Ce citoyen sera rapidement porté à faire les démarches nécessaires auprès de la SPA Mauricie afin de réunir l'animal et son propriétaire. Il arrive même parfois que l'animal n'ait pas à transiter par le refuge lorsque notre équipe est en mesure de mettre le citoyen directement en contact avec le propriétaire de l'animal.